

Lettre à... Maggie De Block

Madame la ministre de la Santé
publique et des Affaires sociales,

Pardon de vous déranger ainsi en plein week-end. D'autant que, vous vous en doutez bien, c'est pour râler. Voilà, je ne vais pas tourner autour du pot, je vous le dis tout de go. Que les femmes enceintes arrêtées avant leur «congé» de maternité voient celui-là raboté: je n'ai jamais, jamais compris. C'est une injustice totale. À cause d'un accident, d'une maladie, de complications de fin de grossesse, une femme enceinte doit cesser de travailler. Mais alors son temps d'incapacité de travail est défalqué de son «congé» post-accouchement. Du coup, la maman qui a déjà bien galéré en fin de grossesse aura moins de temps que les autres pour récupérer et en prime, moins de temps avec son bébé, lésé lui aussi dans l'affaire. Ça m'a toujours laissée stupéfaite et indignée. Mais cette semaine, j'ai eu une bonne piquûre de rappel grâce à la vidéo de la Ligue des familles. Vous avez dû la voir puisqu'elle vous était destinée. On y voit une jeune mère (qui est une improvisatrice) tenant un bébé qui, lui, est concerné à 100%. Sa vraie maman a vu son «congé» de maternité raboté de plusieurs semaines. Cette jeune femme qui tente de vous joindre s'entend dire qu'elle doit formuler sa demande par écrit. La Ligue des familles rappelle alors qu'il y a deux ans, une pétition sur le su-

Ce terme de «congé» de maternité me hérissse le poil, me donne de l'urticaire et des ulcères à l'estomac. Pas au point d'être en arrêt maladie, rassurez-vous.

jet
a ré-
colté
40.000 signa-
tures et qu'elle est
restée lettre morte.

Deux propositions de loi avaient été déposées dans la foulée à la Chambre des représentants fin 2016, l'une par le cdH, l'autre par le PS. Ça n'a pas pris. Parce que les jeunes accouchées «congent» suffisamment? Allez savoir...

Ce que je sais, moi, c'est que ce terme de «congé» de maternité me hérissse le poil, me donne de l'urticaire et des ulcères à l'estomac. Pas au point d'être en arrêt maladie, rassurez-vous. Il laisse passer l'idée que c'est une période de congé. Une femme – et un homme – en «congé» postnatal ne sont pas, mais pas une seule seconde, en vacances! Si on tient à faire un parallèle avec le monde du travail, alors ils sont en formation intensive, en poste 24h/24, 7j/7. Et en récupération physique pour celle qui s'est donnée à 200% pour faire aboutir le projet. Ils ne sont pas en train d'acheter des layettes le matin, de siester l'après-midi et de siffler du rosé le soir. Ils sont en train d'accueillir un nouveau membre de leur famille, dont ils ne connaissent pas le langage. Ils apprennent à le connaître,

à se connaître en tant que parents, ils tâtonnent, ils s'inquiètent et ils sont morts crevés. Parce qu'un nourrisson, c'est jour et nuit. Et elle, parce qu'elle a laissé pas mal d'énergie dans la grossesse et l'accouchement.

D'ailleurs, au passage, c'est une insanité de laisser une jeune accouchée toute seule. Dix jours de «congé» de paternité! C'est comme la piécette qu'on laisse au mendiant du coin, c'est pour se donner bonne conscience à bon prix. Ça va peut-être vous rendre malade ce que je vais vous dire, mais l'arrêt postnatal devrait être de même durée pour les deux parents. Un jeune papa a besoin d'apprendre, de créer du lien, de développer une expertise. Pourquoi la responsabilité d'accueillir cette vie nouvelle incombe-t-elle à la jeune maman? Ça non plus, je n'ai jamais, jamais compris.

Avec mes meilleures salutations,

Cécile Beudhaud